

L'Écho N°8 Valien

ÉDITO



Transfert de compétences.

Le passage en communauté urbaine se précise. Après la prise des compétences du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'eau et l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2019, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon exercera de nouvelles compétences en vue de son passage en Communauté Urbaine.

Les communes ne seront donc plus compétentes en matière d'organisation de la mobilité, de création, de l'aménagement et l'entretien de voirie, de la signalisation, des parcs et aires de stationnement, du plan de déplacements urbains, de création, extension et transfert des cimetières, etc.

Ces changements impactent le fonctionnement de chacune des communes du Grand Besançon et laissent présager des bouleversements dans la relation de l' élu de proximité avec les administrés, au risque d'accentuer la fracture territoriale.

Les enjeux régionaux et nationaux en termes de représentativité des territoires contraignent les intercommunalités à se développer pour une plus grande visibilité, mais parfois au détriment des actions de terrain en lien direct avec les usagers, comme la voirie et l'éclairage public.

Le souhait du Grand Besançon est de re-conventionner avec les communes afin qu'elles exercent toujours une partie de ces compétences transférées comme le désherbage, l'entretien des accotements, le bouchage de nids de poule... mais il n'en reste pas moins que l'échelon de proximité perd petit à petit de sa substance au profit de grandes intercommunalités, ce qui ne facilite pas la vision des élus locaux.

Je vous souhaite bonne lecture.

Yves Guyen,
Maire d'École-Valentin.

À LA UNE

CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

La municipalité souhaite donner un caractère spécial au 100^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la Première Guerre Mondiale. À l'école, les enfants de CM1 et CM2 seront sensibilisés à cette période de guerre par des intervenants du musée des Armées Lucien Roy de Beure. Lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre à 11 h, un hommage particulier sera rendu aux combattants de la commune, morts pour la France, par les enfants du groupe scolaire, l'Union nationale des Combattants et le Conseil Municipal des Enfants. La médiathèque proposera une exposition de documents et d'objets prêtés par le musée Lucien Roy et M. Chambelland, du 5 au 17 novembre. Elle sera exceptionnellement ouverte au public le 11 novembre de 10 h à 13 h.



SOMMAIRE

Commissions municipales	2 - 3
Comité scolaire	3 - 4
Vie communale	4
Comité consultatif D.D.C.V.	5
UFCV - Associations	6 - 7
Nos graines de champions	8
Le saviez-vous ?	8



EFFECTIF AU COMPLET À LA BRIGADE DE GENDARMERIE

Quatre nouveaux gendarmes sont arrivés à la brigade en 2018.

Chloé CISAR, gendarme arrivant de la Marne et Marie LE BRIS maréchal des logis chef, en provenance de Haute-Savoie, sont arrivées en janvier. Kévin GRENET et Julie BOUGON, tous deux gendarmes en provenance de l'école de Chaumont, les ont rejointes en mars.

L'effectif de la communauté de brigade d'École-Valentin et de Recologne est au complet avec 31 gendarmes.

SÉCHERESSE : NIVEAU DE CRISE

Le 28 septembre, la préfecture a déclenché le niveau 3, dit **niveau de « crise »**, sur le bassin des moyennes vallées du Doubs et de l'Ognon.

Cette décision est due à la gravité inédite et à la durée du phénomène de sécheresse qui affecte aujourd'hui ce bassin. Ainsi, ce sont 346 communes du Doubs qui sont touchées.

Nous sommes tous concernés par cette crise, il est urgent d'adopter des attitudes économes en eau. Les consignes et mesures sont disponibles en mairie et sur son site internet.



FINANCES

POINT À MI-ANNÉE

Un point est fait sur l'avancement de notre budget. Dans sa grande globalité, nous pouvons constater la justesse de nos prévisions, tant en fonctionnement qu'en investissement. Nous aurons quelques modifications à apporter au budget initial, essentiellement pour corriger des affectations comptables qui ne changent en rien notre niveau de résultat prévisionnel. Enfin, en prévision du transfert de la compétence voirie à la CAGB, nous avons accéléré l'engagement des travaux de la rue de l'Amitié. Pour financer ce projet ainsi que les travaux du périscolaire, nous avons négocié un emprunt dont la première tranche (bâtiments municipaux) a été débloquée en août.



VOIRIE

RUE DE L'AMITIÉ

Les travaux, qui ont débuté le 10 septembre, visent à la remise en état de la chaussée et des trottoirs tout en privilégiant l'aspect qualitatif des matériaux, de l'environnement, de l'éclairage public en led et de l'accessibilité PMR, selon un principe identique à la rue des Grands Essarts, rénovée en 2017. Le carrefour de la rue des Grandes Vignes sera équipé de feux tricolores intelligents (feux récompense). Ces feux se déclenchent au vert dès lors que la vitesse de 30 km est respectée.



Le chantier, présenté aux riverains lors d'une réunion publique le 4 septembre, se déroule en deux tranches : une première entre le giratoire de la mairie et l'intersection avec la rue des Bosquets, de septembre à début novembre, la seconde tranche concernera la poursuite de l'itinéraire jusqu'au pont ferroviaire à compter de début 2019. L'aménagement fait l'objet d'un plan de déviation principale par la rue de la Tuilerie et la rue des Vergers. Pour plus de renseignements, consultez le site internet de la commune. Ce projet, financé par la commune pour la tranche ferme, a fait l'objet de demandes de subvention auprès du Syded (Syndicat mixte d'Énergies du Doubs) et du Conseil départemental. La tranche optionnelle sera financée à 50% par la CAGB et à 50% par la commune.

RUE DES FERMES

La rue des Fermes a fait l'objet d'une reprise complète de la chaussée. Cette rue, qui sera mise en voie sans issue depuis Mégarama, est uniquement réservée aux riverains et aux déplacements modes doux, vélos et piétons. Une barrière régissant les accès modes doux sera installée, avec une signalisation ciblée. Cette adaptation, faisant suite à une réunion avec les riverains en juin 2018, avait reçu un écho favorable.

RUE DES VERGERS

La couche de roulement a été refaite à l'identique en largeur. L'accotement côté gare de l'autoroute, protégé par des balises, vise à réduire la vitesse et à éviter la création d'ornières.

RUE DE CHÂTILLON

Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la CAGB depuis le transfert de la zone d'activité. Dans un premier temps, du 10 septembre au 5 novembre, les îlots centraux seront supprimés. Le chantier reprendra en février 2019 pour l'aménagement du carrefour vers Châtillon. Ces travaux sont financés à 80% par le pétitionnaire de l'extension du centre commercial.

GARE AUTOROUTIÈRE : ÉCRAN DE PROTECTION NUISANCES SONORES

La société APRR a réalisé, de juillet à septembre, la construction d'un écran de protection au droit de la plateforme de péage. Cette construction est la concrétisation d'une démarche de protection contre les nuisances sonores, initiée par la commune depuis plusieurs années avec l'appui du sénateur J.-F. Longeot. Ce mur, d'une longueur de 100 mètres et d'une hauteur de 3 mètres, a nécessité l'installation de pieux pour stabiliser l'ensemble. À noter que le coût est pris en charge entièrement par la société APRR.



CRÉATION D'UN PARKING DE STATIONNEMENT COVOITURAGE

Suite au constat de stationnement régulier de véhicules sur le parking du CAL à la journée et en concertation avec les services de la CAGB, un parking de covoiturage sera créé sur le parking de la halte-ferroviaire qui n'est pas occupé à 100%. Des panneaux sont installés à l'entrée du parking du CAL pour guider les véhicules. D'autre part, une réglementation du stationnement sera mise en place sur le parking du CAL avec une durée de stationnement maximale.



COMMISSIONS MUNICIPALES

BÂTIMENTS

Le programme ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée) est en cours de finalisation avec les derniers travaux au CAL. Les douches et sanitaires de la salle de sport et les sanitaires de la salle Lumière ont été terminés fin septembre. Les travaux prévus dans les vestiaires du foot seront lancés avant la fin de l'année. En revanche, la mise en conformité des sanitaires de la MCV, inscrite au programme, sera réalisée dans le cadre de la rénovation complète du bâtiment, pour laquelle le conseil municipal a statué favorablement.



Les travaux d'agrandissement du bâtiment périscolaire ont débuté en février, pour se dérouler en 2 phases. La première tranche des travaux a été achevée pour permettre la restauration des enfants à partir de la rentrée. Tous les utilisateurs sont satisfaits des nouveaux locaux en sachant que la deuxième partie est en cours pour une livraison complète fin décembre 2018.

À l'église, les travaux de rénovation des plafonds, murs et boiseries, ont été engagés en septembre suite à la détérioration des plâtres, liée à des problèmes de condensation. ►



COMITÉ SCOLAIRE

RENTÉE SCOLAIRE 2018 : 6 NOUVEAUX ENSEIGNANTS



MATERNELLE :

nous souhaitons la bienvenue à :
Stéphanie NICOLAS et Carole GAUME.

ÉLÉMENTAIRE :

nous accueillons :
Florence CORGINI, Aude GIRERD, Christophe LANOIX, Paul TERVEL.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : ÉLECTIONS DES NOUVEAUX MEMBRES

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants ont eu lieu le 24 septembre, à l'école élémentaire. Après leur première réunion de travail, ils sont venus se présenter aux membres du conseil municipal le 5 octobre.

27 en petite section
24 en moyenne section
2 classes de moyenne et grande section avec 24 élèves chacune

99
ÉLÈVES

161
ÉLÈVES

22 en CP
19 en CP/CE1
22 en CE1
26 en CE2
25 en CM1
21 en CM1/CM2
26 en CM2.

COUP DE PROJECTEUR SUR NOTRE ÉQUIPE D'ATSEM

Fabienne SPIROUX, Céline PADÉ, Cindy MANZONI, Christine DÉTRIE (absente de la photo), une équipe de choc qui tous les jours s'occupent de vos enfants avec bienveillance, à l'école maternelle. Souvent méconnu, le métier d'Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles a bien évolué au cours de ces dernières années. Les missions variées sont reconnues aujourd'hui par tous les membres de la communauté éducative de l'école maternelle, comme étant indispensables au bon fonctionnement de l'école.

Être ATSEM, c'est avoir des journées bien remplies. Entre l'accueil des enfants, la préparation des ateliers, l'assistance à l'enseignant lors des activités, l'apprentissage des gestes d'hygiène, la prise en charge des « petits bobos » et « gros chagrins », sans compter l'entretien des équipements et des classes. Le métier d'ATSEM demande une grande polyvalence et une vigilance de chaque instant.

Accessible avec un CAP petite enfance, le programme du concours d'ATSEM allie connaissances de l'environnement territorial, de l'enfant (besoins, développement, alimentation, etc.) et des principes d'hygiène et de sécurité. Ce sont des « travailleuses de l'ombre » qui font preuve d'un grand dévouement et d'efficacité.



1^{er} rang
Camille STABILE
Melinda TIESSE
Enzo ABBÜHL
Derya KURT
Jessim KAABI
Soraya AIT GERGHERT
Stella LABAUNE

2^e rang
Mattéo VILLETTI
Noah N'KODIA
Lucie STANTINA
Arthur ANDREFF
Baptiste DRYKONINGEN
En rouge : les nouveaux élus du CM1



COMITÉ SCOLAIRE

DU NOUVEAU AU RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis le mois d'avril, suite à l'appel d'offres de l'UFCV, la société « Estrédia » est le nouveau prestataire pour la production des repas. Estrédia appartient à Compass groupe France, qui fait partie des trois leaders du secteur de la restauration collective. Ce fournisseur est l'un des plus engagés dans le développement durable (achats raisonnés, lutte contre le gaspillage, politique de valorisation des déchets, gestion de la consommation d'eau, etc.). Un groupe résolument tourné vers l'avenir et le bien-être de ses convives.

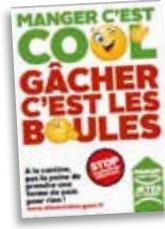
Une politique d'achats responsable.

La marque a ainsi noué des partenariats avec des acteurs comme Bleu Blanc Cœur, Fermes Bio d'Île-de-France, Terrena, Demain la terre, ou Pêche durable MSC. Déjà, 100 % des fruits et légumes frais sont issus d'une agriculture raisonnée et 80% des produits sont issus de nos régions françaises.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Estrédia dispose d'un service dédié à la mise en place d'animation et repas à thème. L'UFCV, qui a en charge la prestation de restauration, travaillera en collaboration avec le groupe, sur la lutte contre le gaspillage. Des projets sont en perspective, parmi ceux-ci : une journée nationale d'action contre le gaspillage alimentaire fixée chaque année au 16 octobre avec une campagne d'information à destination des enfants « manger c'est bien ; jeter ça craint » et des affiches différents ou encore la mise à disposition d'un kit pour mesurer le volume de pain gaspillé au cours des repas.



RESPECT DES RÈGLES DE VIE

Nous saluons encore cette année, le travail des encadrants de l'UFCV qui œuvrent pour l'accueil et l'animation du temps de midi. Un travail fait avec passion et beaucoup de créativité, avec notamment, la remise des diplômes des enfants les plus sages par le maire Yves Guyen en personne, à l'occasion de sa participation au repas du 25 Juin.

VIE COMMUNALE

FORMATION À L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR



Chaque année, depuis l'installation de quatre défibrillateurs dans notre commune en 2013, la municipalité propose aux administrés, une formation à l'utilisation du défibrillateur. Les formateurs de la Protection Civile animeront deux sessions fin novembre, destinés aux enfants des classes CM1 et CM2 du groupe scolaire Delavaux. Un module de formation est proposé aux administrés le samedi matin 10 novembre. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.



La fête des voisins est « installée » dans plusieurs quartiers. Cette année encore, à des dates différentes, les habitants des quartiers de la Combe à la Fauvette, de Valentin et de la Prairie, entre autres, se sont retrouvés autour d'un repas convivial.



UNE NOUVELLE MICRO-CRÈCHE À VALENTIN



Après l'ouverture d'une première micro-crèche en mai 2017, « L'éveil des petits » s'agrandit en 2019. La nouvelle structure de 170 m² sera située à proximité de la MARPA « Les Valentines » et permettra de développer un projet intergénérationnel. Elle proposera dix places (simultanément) pour accueillir les enfants de façon régulière ou occasionnelle.

Les valeurs communes aux micro-crèches L'éveil des petits :

- répondre aux besoins fondamentaux et individuels de l'enfant,
- favoriser l'éveil multi-sensoriel, la découverte, la motricité libre,
- développer les actions tournées vers l'extérieur,
- offrir un espace de socialisation tout en douceur.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.levailedespetsits.com
Contact : Mme LOYER Mélanie - 06 79 27 17 52



CONCERT DE NOËL

Le 16 décembre, ce sont les chorales « Pour le plaisir » de Pirey et « Gospel » de Vesoul qui animeront ce concert, au CAL, à 17 heures.



Troc Vert de la Sainte Catherine

GRATUIT
24 novembre
à 14 h
Maison Communale
de Valentin
Venez échanger vos plants,
idées et astuces !

ESPACE BIODIVERSITÉ : LAURÉAT DU TROPHÉE DES ENTREPRISES

Le projet d'aménagement de l'espace biodiversité dans notre commune, inauguré en septembre 2016, a reçu le 1^{er} prix des trophées d'entreprises au niveau régional, dans la catégorie « Environnement et continuité écologique ». Cette démarche est récompensée également pour l'implication de partenaires techniques, d'un centre d'apprentis et d'associations dès la mise en œuvre. L'espace, qui permet un usage multi-générationnel, sera un support pédagogique pour les enfants du scolaire et périscolaire pour la préservation de la biodiversité.



AU RUCHER

À la sortie de l'hiver, nous avons perdu une colonie d'abeilles, sans raison apparente, il y avait encore du miel dans les cadres. Le Syndicat Apicole du Doubs précise qu'il y a une forte mortalité d'abeilles dans le département, dont les causes ne sont pas déterminées. Par chance, nous avons pu récupérer un essaim chez une habitante. Daniel Cretin et André Racine ont effectué la récupération et le transfert dans notre ruche. La récolte de miel a été réalisée, le miel sera mis en pot pour être distribué.

LES JARDINS FAMILIAUX

Le projet de jardins familiaux prend forme. Dix parcelles sont en cours d'attribution à des habitants du quartier et de la commune qui attendent le printemps avec impatience pour les premières plantations. Le groupe Moyse-Afon, engagé dans ce projet avec la commune depuis 2010, a aménagé cet espace et installé les équipements, abris, récupérateurs d'eau de pluie et composteur pour chacun des jardins. Par convention avec la commune, l'Association des Vergers et Jardins Familiaux de Besançon gèrera cet espace. Les jardiniers attributaires s'engagent à appliquer le règlement et signent une charte de qualité. Un référent communal veillera au bon usage de ces jardins.



DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE : LES PARTICULIERS CONCERNÉS

À partir du 1^{er} janvier 2019, les produits phytosanitaires ne pourront plus être utilisés dans les espaces publics et les espaces privés des particuliers. L'utilisation reste réglementée dans les cimetières et les espaces non accessibles ou fermés au public. Notre commune est dans la démarche depuis trois ans en expérimentant de nouvelles pratiques et en adaptant les solutions à chaque situation avec du matériel adapté : réciproqueur, désherbeur thermique ou désherbage manuel, comme la binette.

Il s'agit également de faire évoluer les comportements. De plus en plus, les particuliers s'impliquent dans le désherbage des espaces et des trottoirs devant leurs habitations. Il nous faut faire accepter la végétation spontanée et inciter les habitants à jardiner au naturel en pratiquant le paillage, le compostage ou encore l'utilisation d'engrais verts.

ATELIER DE FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS NATURELS À LA MÉDIATHÈQUE



Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, mercredi 21 novembre, nous vous proposons un atelier de fabrication de produits ménagers naturels et de « tawashis » (éponges faites maison en matériaux récupérés). Les animateurs du Sybert accueilleront des groupes de huit personnes, aux horaires suivants : 14 h, 15 h ou 16 h, sur inscription à la médiathèque. Venir avec une petite bouteille vide pour rapporter son produit. Un atelier loisirs créatifs sur ce thème sera également proposé aux enfants.

LA LPO ACTIVE À LA MARPA

Le projet de sensibilisation à la préservation des oiseaux, lancé en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) par les Marpas d'École-Valentin et Arc-et-Senans en 2016, est toujours en cours, avec des aménagements favorisant la biodiversité et l'observation. Des ateliers découverte et fabrication de mangeoires ont été réalisés avec des enfants du groupe scolaire. En avril, les résidents ont fait un retour sur leurs observations hivernales aux responsables LPO. En mai, des ateliers de fabrication de gîtes à chauve-souris ont été mis en place avec des enfants du Centre de loisirs ainsi que la fabrication d'un hôtel à insectes avec des résidents de la Marpa d'Arc-et-Senans. Ces actions, qui favorisent les échanges et le partage, contribuent au bien-être des résidents.





CAFÉ CONVIVAL

Dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, l'UFCV et des membres du CCAS ont proposé deux après-midis conviviales au CAL. Rendez-vous a été pris autour d'un café avec différentes animations : jeux de société, jeux de cartes, une aide à l'informatique (gestion feuille d'impôt, gestion galerie photo, réponses aux questions sur la sécurité, etc.). Toutes les personnes présentes ont apprécié ce moment passé ensemble.

CAMP D'ADOS À VOUGLANS

Avec l'UFCV, huit ados d'École-Valentin ont participé au camp d'été Temp'Ado 2018 qui a eu lieu du 9 au 13 juillet 2018 à la base de loisirs de Bellecin, au bord du lac de Vouglans. Ce séjour ensoleillé a réuni les jeunes de Marchaux, Roche-lez-Beaupré et École-Valentin qui ont pu profiter des activités nautiques (stand up paddle, aviron, kayak, dragon boat), des joies du camping et de la plage.



Le programme des activités Temp'ado prévues d'ici à décembre 2018 ainsi que les dates et lieux des Permanences Ados, fixées pour cette période, sont disponibles en ligne sur notre site : portail-animation.ufcv.fr ; vous y trouverez également les conditions d'inscriptions ainsi que les tarifs.

ASSOCIATIONS

« COUP DE POUCE »

L'association des parents d'élèves d'École-Valentin propose, cette année encore, différentes actions et manifestations pour soutenir financièrement les projets des écoles maternelle et élémentaire Delavaux. Une bourse aux jouets aura lieu le dimanche 4 novembre 2018 au CAL, une vente de papillotes Révillon sera organisée courant novembre et, en décembre, une vente de sapins de Noël en partenariat avec le « Petit coquelicot ». Pour chacune de ces actions des informations sont disponibles par mail à cdpecolevalentin@gmail.com. Tous les membres de l'association vous remercient de votre soutien !



RANDO DOUCE

Moins loin, moins vite, moins haut, moins longtemps : la rando-douce est une alternative à la randonnée pédestre classique. La section marche « Les traine bâtons » de l'ASEV propose cette activité, à partir de cette année 2018-2019. Elle s'adresse à des personnes qui ont des capacités physiques diminuées temporairement. Elle convient aux personnes qui présentent une pathologie stabilisée et qui souhaitent reprendre une activité physique adaptée. Les parcours, de 4 à 5 km, avec peu de dénivelé et allure réduite, sont proposés le mercredi matin de 9h30 à 11h30, sauf pendant les congés scolaires. Contact : Robert Cosme, tél. 03 81 53 72 69.

PREMIÈRE SAISON POUR LE FOOTBALL CLUB GRAND BESANÇON !



En juin dernier, les clubs de Pirey-École-Valentin et Franois-Serre-Chemaudin s'étaient accordés pour fusionner en une nouvelle et unique association.

C'est sous l'appellation de FC Grand Besançon (FCGB) que les joueurs et dirigeants ont ainsi entamé la nouvelle saison 2018-2019. Les équipes du club évoluent donc désormais sur les quatre sites à disposition : Chemaudin-et-Vaux, Franois, Pirey et École-Valentin. Le siège officiel du club est domicilié en mairie de Serre-les-Sapins.

L'objectif du nombre de licencié(e)s pour la première saison a été atteint, avec plus de 350 licences enregistrées, à la fois grâce à l'attractivité de la nouvelle structure, et en partie à l'engouement suscité par la victoire des Bleus en Coupe du monde.

Le FCGB a ainsi engagé pas moins de 13 équipes masculines entre les catégories U11 (4 équipes), U13 (4 équipes), U15 (2 équipes), U18 (1 équipe) et Seniors (2 équipes). Le club continue également le développement de ses équipes féminines, avec la création cette saison d'une équipe U15F et d'une équipe Sénior féminines, qui viennent s'ajouter à l'équipe U12F créée en 2017. Une équipe U9F devrait même bientôt voir le jour, soit 17 équipes sur la ligne de départ cette saison, auxquelles il faut ajouter les quelques 80 enfants (soit 12 équipes) évoluant dans les catégories les plus jeunes (U6 à U9).

Plus d'une quarantaine de dirigeants, éducateurs et entraîneurs encadrent et organisent l'ensemble de la vie sportive et administrative du club, sous la Présidence de Marco Chiappinelli et la Direction technique de Cyril Humbert.



La nouvelle équipe des seniors féminines.

Bonne saison à toutes et tous et allez FCGB !

KERMESSE : LA CINQUANTIÈME



Les membres du comité d'organisation de la kermesse, réunis en assemblée générale le 14 septembre, ont partagé la réussite de cette « cinquantième ». Toutes les associations avaient fait les choses en grand. Les visiteurs ont pu évoluer facilement autour des stands et des animations sur l'espace du stade. Le podium central, transformé en autel pour la célébration de la messe le matin, a accueilli ensuite les musiciens, danseuses et danseurs de la troupe Caron ainsi que les comédiens et artistes de rue. Un somptueux feu d'artifice, offert par la commune, a clôturé la soirée du samedi. Le dimanche, les visiteurs sont venus en famille, pour une affluence record. Le bilan financier positif permet de répartir une partie des bénéfices entre les trois associations. Des points d'amélioration pour la kermesse 2019 sont proposés : renforcer la communication et le balisage d'accès, favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite, étoffer l'équipe de bénévoles pour la tenue des stands, entre autres.

Cette année, nous notons l'implication des enfants et adolescents de la commune dans la préparation et l'animation de stands : les jeunes U15 et U16 du club de foot FCPEV tenaient le stand de la cible de foot, une équipe

d'ados, coachés par Virginie Riva, a animé le concert rythmé de « cup song », les enfants du Conseil Municipal des Enfants proposaient des pop corn, et les danseuses et danseurs de l'école Caron ont fait le spectacle.

À noter également, l'implication de la municipalité dans l'aménagement et l'accessibilité de l'espace du stade. Comme chaque année, le feu d'artifice a été offert par la commune.

L'engagement des bénévoles (une centaine) et d'entreprises de la commune contribue largement à la réussite de la kermesse, et pour continuer, le recrutement de nouveaux bénévoles est essentiel.

Les personnes qui souhaitent s'engager peuvent contacter le président, Yves Berche au 06 08 78 15 61.

Témoignage : Marcelle Kapriélian et Paulette Racine

« Cette aventure, qui dure depuis un demi-siècle, nous laisse un souvenir d'amitié, d'entraide et de générosité », s'accordent à dire les témoins de cette époque. Marcelle Kapriélian et Paulette Racine, après avoir relaté quelques souvenirs, ont été mises à l'honneur par les présidents des associations paroissiale, culturelle et sportive, en présence d'André Baverel, ancien maire et Yves Guyen, maire.





NOS GRAINES DE CHAMPIONS



MARINE SCHMITT, CHAMPIONNE AU TIR À L'ARC



Dans la discipline du tir à l'arc, Marine, 13 ans, se positionne au niveau national avec de très bons résultats en compétition. Marine, qui pratique ce sport depuis 5 ans, habite avec sa famille, dans le nouveau quartier de la Combe à la Fauvette depuis 2013. Elle s'entraîne, avec son papa, au club « La Décoche bisontine » qui a établi ses quartiers d'entraînement dans le bois de la Ménère à Serre-les-Sapins et à la Malcombe.

Le tir à l'arc est un sport idéal pour travailler la concentration et la maîtrise de soi, et on ne badine pas avec la sécurité. On ne tire que si l'aire est libre, on attend le signal pour se diriger vers les cibles pour compter les points et récupérer les flèches.

Cette année, dans la catégorie minime, **Marine est championne de France** dans le cadre des compétitions de la fédération des clubs du ministère des armées. Elle est classée 12^e aux championnats de France en tir en campagne, compétition technique qui demande de la force et de la concentration.

Ludique, le tir à l'arc est très populaire chez les jeunes qui représentent 65% des adhérents. 40 jeunes, âgés de 9 à 18 ans, s'entraînent de 1 à 3 fois par semaine à « La décoche bisontine ».



CLÉO MÉLIÈRES, ÉTOILE MONTANTE DU FOOTBALL RÉGIONAL

Cet été, la seconde étoile de l'équipe de France a donné envie à de nombreux enfants d'apprendre à jouer au foot. Cléo Mélières, quant à lui, est né sous l'étoile du foot il y a 13 ans.

Écovalien depuis l'âge de 5 ans, il fait partie d'une famille où le sport et ses valeurs ont une place primordiale. Nathalie, sa maman, a pratiqué l'athlétisme à haut niveau, Jean, son papa, aime la randonnée et le VTT, son frère aîné Romain est en sports études basket à Salins et son petit frère Timothé joue en U11 au FC Grand Besançon (ex-FCPEV).



C'est donc naturellement que Cléo fait ses débuts au sein du Football Club Pirey École-Valentin en U7. Son sens du collectif, sa rapidité, sa vivacité, son efficacité devant le but et son plaisir à faire partie d'une équipe font l'unanimité au sein de son club formateur et lui valent d'être repéré par le Football Club Sochaux-Montbéliard (FCSM) en U12.

Bien qu'attaché au FCPEV, à ses entraîneurs et à ses copains, il rejoint le club du Racing Besançon en U13 pour continuer à progresser et évoluer au niveau supérieur. Porté par ses parents et des entraîneurs professionnels, **Cléo a rejoint cet été le centre de formation du FCSM** dans le groupe « Pré-formation » dirigé par Éric Boniface, ancien joueur professionnel de Sochaux. Désormais scolarisé au collège de Seloncourt, Cléo est un attaquant prolifique mais également un bosseur qui s'est fixé l'objectif de devenir à son tour joueur professionnel.

Souhaitons-lui la réussite qu'il mérite, lui qui a serré la main de Paul Pogba lors du match amical contre l'Écosse en juin 2016, où il avait gagné sa place aux côtés des joueurs grâce à... sa rapidité !



**Bravo à nos graines
de champions !**

Le saviez-vous ?

En raison des nouvelles directives sur la protection des données personnelles, l'état civil ne sera pas diffusé dans ce numéro du semestriel. Dorénavant une autorisation de diffusion des informations à caractère personnel (naissance, décès, mariage) sera demandée.

Directeur de publication : Yves Guyen. Coordination rédaction : Patricia Peltier. Ont contribué à la rédaction de ce numéro et aux photos : Brigitte Andreosso, Marianne Beaupain, Yves Guyen, Serge Mélières, Jean-Claude Grosso, Marcelle Pagnot, Patricia Peltier, les présidents des associations, les responsables des sections sportives, culturelles et de l'UFCV. Tirage : 1300 exemplaires. Parution semestrielle. Prochaine parution : avril 2019. Impression : VALENT' IMPRIMERIE - RCS Besançon B 403 838 501 - Tél. 03 81 80 66 29. Imprimé avec des encres végétales, sur papier certifié 100% PEFC™ issu de forêts gérées durablement.

Mairie d'École-Valentin 3 Rue des Grandes Vignes 25480 - Courriel : mairie@ecole-valentin.fr - Tél. 03 81 53 70 56.